

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

La Haye. Provincs, pour un an 26 fl. 30 » six mois 14 » 16 » trois mois 7 » 8 »

PRIX DES INSERTIONS.

Les 5 premières lignes 1 fl. 50 timbre compris et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA REDACTION, à La Haye, Lager Nieuwstraat, derrière le Prinsengraacht, No. 41. BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES, Chez M. Van Weelden, Spuistraat No. 112, La Haye. Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction française.

LA HAYE, 21 Mars.

L'Angleterre et les Etats-Unis.

Les steamers des Etats-Unis se succèdent rapidement. En quelques jours d'intervalle nous avons eu des nouvelles jusqu'au 21 février et ensuite jusqu'au 1^{er} mars. Le lendemain devait avoir lieu le vote définitif du sénat, vote qui certes aurait produit un grand effet en Angleterre, surtout si la motion faite par la chambre des représentants, relative à la dénonciation du traité de 1827, est mitigée par l'addition de l'amendement de M....

Mais, comme dans toute négociation de cette nature, le public porte souvent un jugement hasardé, les commentaires que l'on ne cesse de faire sur la marche des négociations entre les cabinets de St-James et de Washington trahissent visiblement l'impatience de voir en surgir ou la guerre ou la paix.

Nous avons rapporté hier qu'à la chambre des lords le comte de Clarendon a demandé le dépôt des pièces de la correspondance diplomatique qui a lieu entre le ministre des affaires étrangères...

Lord Aberdeen, sans se refuser au dépôt de ces pièces, a remarqué qu'il y en a, d'abord, la publication pour les communes, qu'après cela, il sera possible de les publier pour les lords. Une lettre de Clarendon a été sans doute la suite d'un refus de négociants, de banquiers et d'autres notables, qui se sont réunis dans la Cité, et dans laquelle une résolution a été adoptée à l'effet de déclarer que, si la question de l'Oregon n'a pas reçu encore une solution satisfaisante, c'est à la suite des divers négociateurs qui ont été chargés de défendre les intérêts de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis, et que le seul homme qui pût mener à bonne fin cette affaire, est sir Henry Pottinger, l'heureux négociateur du traité avec la Chine ou à défaut de lui, lord Ashburton.

Si, comme on est inquiet, on ne l'est pas moins, aussi de grandes difficultés se sont élevées dans la partie américaine, qui ne demandent être que de faire un pas pour la conclusion de la paix. Mais malheureusement des engagements publics, officiels, l'empêcheraient d'en faire, quand même il y serait particulièrement...

exclut. Il a d'ailleurs derrière lui une forte majorité dans la chambre des représentants, qui ne pense et ne lui permettrait pas de reculer. Remettre le soin d'apprécier le différend à un négociateur animé de telles dispositions, et placé dans de telles conditions, c'est, il faut en convenir, compromettre le succès de l'affaire.

Ce sont là ce que l'on ne saurait en douter, les vrais motifs de la réserve que l'on continue de montrer en Angleterre et que le vote définitif seul pourra faire cesser.

Le Roi, par arrêté du 18 de ce mois, a nommé chevalier de l'ordre militaire de Guillaume, 1^{re} classe, et secrétaire de la chancellerie de cet ordre; Et frère dudit ordre le sieur J. Z. Beyer, commis à ladite chancellerie.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'intéressant membre que nous publions plus loin, et qui a été nommé à la direction du commerce et de l'industrie à l'Université de Liège, au nom du commerce et de l'industrie de la province de Liège à l'appui de rétablissements commerciaux entre les Pays-Bas et la Belgique.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à lundi la réponse que nous devons à l'Indépendance belge et au Courrier d'Anvers.

On écrit de St-Petersbourg, 3 mars: Le comte de Montemolin, qui se rendra à Rome, il fixera l'époque de son départ pour l'Italie et ira aller reprendre l'impératrice. On dit que S. M. I. le grand-duc Constantin, prince de St-Petersbourg, est parti pour l'Italie, et qu'il sera à Rome pendant la semaine prochaine. Une lettre de l'ambassadeur assure que le 15, on a pris à Cologne des mesures extraordinaires, motivées, dit-on, par l'arrivée en cette ville de quelques réfugiés polonais qui se rendent en Belgique.

Nous avons publié une lettre adressée de Paris à la Gazette d'Augsbourg, suivant laquelle le comte d'Appony, ambassadeur autrichien près la cour de France, aurait exprimé à M. Guizot ses regrets de ce que le gouvernement français souffre la conduite étrange du prince Adam Czartoryski, et de ce qu'il semble sanctionner en quelque sorte cette conduite dans un article du Journal des Débats. Voici d'après la feuille bavaroise quelle aurait été la réponse de M. Guizot:

La France a accordé l'hospitalité au prince Adam Czartoryski et à ses compagnons, et elle ne peut que se féliciter de ce qu'ils n'ont imposé aucune gêne sur ce point. Si le prince est considéré, peut-être même par une société de ses compatriotes qui existe déjà depuis longtemps (le trois mai), c'est là une question de nationalité polonaise dans laquelle le gouvernement s'impose tout aussi peu qu'il a empêché les carlistes de considérer comme leur roi le comte de Montemolin. Le gouvernement français ne prendra des mesures contre le prince Adam Czartoryski et ses compa-

trioties, que s'ils menacent de troubler la tranquillité intérieure ou extérieure de la France. Dans ce cas il sera ce que commanderont les circonstances. Quant à ce qui concerne le Journal des Débats, le gouvernement n'est nullement responsable de ce qui s'y écrit, ce journal n'est ni officiel, ni semi-officiel; il n'y a que le Moniteur et le Messager qui doivent être considérés comme organes du gouvernement.

M. Guizot, après avoir réuni, il y a quelques jours, au ministère des affaires étrangères, les représentants de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, les a engagés à écrire à leurs gouvernements respectifs, pour les assurer que le cabinet des Triumvires avait fait tout ce qu'il était possible pour empêcher l'explosion qui vient d'avoir lieu en Pologne. Les trois diplomates ont répondu que, d'après leurs dépêches, ils pouvaient assurer M. Guizot, que les trois pouvoirs se montraient éminemment envers les insurgés, à l'exception des chefs, et que, même dans ce dernier cas, les exemples de rigueur seraient aussi limités qu'il est possible. (Corresp.)

On nous écrit de Madrid, 13 mars: Les ducs de Valence et de Sotomayor, qui ont couru aujourd'hui: on voit qu'ils ne manquent pas de gravité.

La plus grande incertitude règne sur la situation. On ne désigne pas les noms des personnes qui seraient appelées à faire partie du ministère Narvaez, s'il se reconstitue sous les auspices du duc. Quelques personnes semblent croire que des efforts seraient faits pour opérer un rapprochement entre le duc de Valence et M. Mor...

Un établissement manquait à La Haye, celui d'un atelier où les amateurs pussent s'exercer avec sécurité et à l'aide des accessoires nécessaires à cet exercice. L'autorité locale vient d'accorder à M. L. Pégurier l'autorisation d'ouvrir un Tir. Cet établissement sera situé au Zuid-waert-buiten Cingel, au local nommé Het Hof van Pruisen.

Nous rappelons en même temps aux amateurs des belles-lettres que M. Pégurier est un antiquaire qui connaît parfaitement son art et que les ouvrages exécutés par lui justifient la réputation d'ouvrier habile qu'il s'est acquise.

Fermentation en Italie.

Nous avons dit quelques mots, d'après le Journal des Débats, d'une émeute qui a eu lieu à Pise. On a parlé aussi d'une certaine fermentation qui se remarque dans plusieurs villes de l'Italie. Nous avons la confirmation de ces faits, par la lettre que nous avons reçue de Pise. Elle nous apprend que la peur que les résistances ont été insignifiantes et tout s'est terminé par une réaction modérée, mais explosive, qui a été signée par plusieurs des habitants les plus riches de la ville, par presque tous les professeurs de l'université et par quelques prêtres. C'est le premier exemple, en Toscane, d'une pétition collective. Par conséquent cette affaire est importante. Le gouverneur Soderini s'est bien...

FRUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 22 MARS 1846.

LE COMTE DE MONTE-CHRISTO. (1)

XX.

Le contrat.

Trois jours après la scène que nous venons de raconter, et à deux heures de l'après-midi du jour fixé pour la signature du contrat de mariage d'Eugénie Danglars et d'Andrea Cavalcanti, que le fiancé obstiné à maintenir prince, comme une brise fraîche faisait frissonner toutes les feuilles du jardin situé en avant de la maison du comte de Monte-Christo, au moment où celui-ci se préparait à sortir, et tandis que ses valets l'attendaient en frappant du pied, maintenus par la main du comte, assis déjà depuis un quart d'heure sur le siège, l'élegant phaéton avec lequel nous avons déjà plusieurs fois fait connaissance, et notamment pendant la soirée d'Autueil, vint tourner rapidement l'angle de la porte d'entrée, et lança plutôt qu'il ne déposa sur les degrés du perron M. Andrea Cavalcanti, aussi doré, aussi rayonnant que si lui, de son côté, eût été sur le point d'épouser une princesse. Il s'informa de la santé du comte avec cette familiarité qui lui était habituelle, et escaladant légèrement le premier étage, le rencontra lui-même au haut de l'escalier. A la vue du jeune homme, le comte s'arrêta. Quant à Andrea Cavalcanti, il était lancé, et quand il était lancé, rien ne l'arrêtait. Ah! bonjour, cher monsieur de Monte-Christo, dit-il au comte. Ah! monsieur Andrea, dit celui-ci avec sa voix demi-raillieuse; comment vous portez-vous? A merveille, comme vous voyez; je viens danser avec vous de mille choses; mais d'abord, sortiez-vous ou rentriez-vous? Ah! sortais, monsieur. Ah! pour ne point vous retarder, je monterai, si vous le voulez bien, dans votre calèche, et Tom nous suivra conduisant mon phaéton à la remise. Non, dit avec un imperceptible sourire de mépris le comte, qui ne se sentait pas d'être en compagnie du jeune homme; non, je préfère vous don-

ner audience, cher monsieur Andrea; on cause mieux dans une chambre, et l'on n'a pas de cocher qui surprenne vos paroles au vol. Le comte resta donc dans un petit salon faisant partie du premier étage, s'assit, et fit, en croisant ses jambes l'un sur l'autre, signe au jeune homme de s'asseoir à son tour. Andrea prit son air le plus riant. Vous savez, cher comte, dit-il, que la cérémonie a lieu ce soir; à neuf heures on signe le contrat chez le beau-père. Ah! vraiment? dit Monte-Christo. Comment! est-ce une nouvelle que je vous apprend? et n'étiez-vous pas prévenu de cette solennité par M. Danglars. Si, dit le comte, j'ai reçu une lettre de lui hier; mais je ne crois pas que l'heure y fut indiquée. C'est possible, le beau-père aura omis sur la notification publique. Eh bien! dit Monte-Christo, vous voilà heureux, monsieur Cavalcanti; c'est une alliance des plus sortable que vous contractez là; et puis mademoiselle Danglars est jolie. Mais, oui, répondit Cavalcanti avec un accent plein de modestie. Elle est surtout fort riche, à ce que je crois, du moins, dit Monte-Christo. Fort riche, vous croyez? répéta le jeune homme. Sans doute; on dit que M. Danglars cache pour le moins la moitié de sa fortune. Et il avoue quinze ou vingt millions, dit Andrea avec un regard étincelant de joie. Sans compter, ajouta Monte-Christo, qu'il est à la veille d'entrer dans un genre de spéculation déjà un peu usé aux Etats-Unis et en Angleterre, mais tout à fait neuf en France. Oui, oui, je sais ce dont vous voulez parler; le chemin de fer dont il vient d'obtenir l'adjudication, n'est-ce pas? Justement! il gagnera au moins, c'est l'avis général, au moins dix millions dans cette affaire. Dix millions! vous croyez? c'est magnifique! dit Cavalcanti, qui se grisait à ce bruit métallique de paroles dorées. Sans compter, reprit Monte-Christo, que toute cette fortune vous reviendra, et que c'est justice, puisque mademoiselle Danglars est fille unique. D'ailleurs votre fortune à vous, votre père me l'a dit du moins, est presque égale à celle de votre fiancée. Mais laissons là un peu les affaires d'argent. Savez-vous, monsieur Andrea, que vous avez un peu lestement et habilement traité cette affaire? Mais pas mal, pas mal, dit le jeune homme; j'étais né pour être di-

plomate. Eh bien! on vous fera entrer dans la diplomatie; la diplomatie, vous le savez, ne s'apprend pas: c'est une chose d'instinct... Le cœur est donc pris? En vérité, j'en ai peur, répondit Andrea du ton dont il avait vu au Théâtre-Français Dorante ou Valère répondre à Alceste. Vous aimez-t-on un peu? Il le faut bien, dit Andrea avec un sourire vainqueur, puisqu'on m'épouse. Mais cependant n'oublions pas un grand point. Lequel? C'est que j'ai été surpris par vous hier, et que vous m'avez dit que vous n'aimiez pas la diplomatie. Certainement. Par les circonstances? Non, par vous. Par moi? laissez donc, prince, dit Monte-Christo en appuyant avec affection sur le titre. Qu'ai-je pu faire pour vous? Est-ce que votre nom, votre position sociale et votre mérite ne suffisaient point? Non, dit Andrea, non; et vous avez beau dire, monsieur le comte, je maintiens, moi, que la position d'un homme tel que vous est plus fait que mon nom, ma position sociale et mon mérite. Vous vous abusez complètement, monsieur, dit froidement Monte-Christo, qui sentit l'adresse perfide du jeune homme, et qui comprit la portée de ses paroles; ma protection ne vous a été acquise qu'après connaissance prise de l'influence et de la fortune de M. votre père; car enfin, si je n'avais procuré, à moi qui ne vous avais jamais vu, ni vu ni pillé, à vous, le bonheur de votre connaissance? Ce sont deux de mes amis, lord Wilmore et l'abbé Busoni. Qui m'a encouragé, et qui vous servent de garantie, mais à vous patroner. C'est le nom de votre père, connu et si honoré en Italie; personnellement, moi je ne vous connais pas. Ce calme, cette parfaite aisance firent comprendre à Andrea qu'il était pour le moment étreint par une main plus puissante que la sienne, et que l'étreinte n'en pouvait être facilement rompue. Ah ça! mais, dit-il, mon père a donc vraiment une bien grande fortune, monsieur le comte? Il paraît que oui, monsieur, répondit Monte-Christo. Savez-vous si la dot qu'il m'a promise est arrivée? J'en ai reçu la lettre d'avis. Mais les trois millions? Les trois millions sont en route, selon toute probabilité. Je les toucherai donc réellement?

MEMOIRE

PRESENTÉ AU GOUVERNEMENT BELGE AU NOM DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE LA PROVINCE DE LIÈGE A L'APPUI DU RÉTABLISSEMENT DES RELATIONS ENTRE LA HOLLANDE ET LA BELGIQUE.

La scission qui s'est opérée entre le gouvernement belge et le gouvernement néerlandais est profondément regrettable sous plus d'un rapport. Les actes qui, de part et d'autre, en ont été la suite, ont frappé d'une interruption soudaine des relations actives et florissantes dont la suspension, plus ou moins prolongée, arrête aujourd'hui la marche et l'exécution d'opérations considérables qui vont devenir impossibles, et tout en portant un coup si funeste à l'actualité de notre commerce et de notre industrie, en menace peut-être plus sérieusement l'avenir, en ouvrant, par l'imprudente intermission de nos rapports, un accès à la concurrence étrangère, ce qui est propre à favoriser chez des voisins que nous avons pourvus jusqu'ici, une teindance et des habitudes qui ne vont à rien moins qu'à les éloigner de nous.

Envisagés sous cet aspect, les mesures qui nous séparent violemment de la Hollande, ont des conséquences fort graves, qui appellent toute l'attention, toute la sollicitude du gouvernement. Considérées au point de vue des aggravations qu'elles apportent à une situation déjà fort peu rassurante, elles ne réclament que plus sérieusement les méditations et l'intervention réparatrice du pouvoir. — En effet, comme on devait s'y attendre, les hostilités douanières n'ont pas été désastreuses seulement pour les deux pays, elles ont été pour nous-même l'arme à deux tranchants : à mesure qu'elles s'allumaient au vit dans nos relations, qu'elles blessaient au cœur les principales branches de notre industrie, elles sapèrent, en même temps, nos moyens d'alimentation et d'approvisionnement, elles rendaient l'importation des subsistances, par celles de nos frontières qui pouvaient aux provinces du Nord, à peu près impossible.

Aussi la hausse progressive des denrées alimentaires d'un côté; de l'autre, la suspension des affaires, et, par une conséquence toute naturelle, la stagnation du travail, la diminution, la suppression des salaires; les moyens de subsister décroissant en raison de l'augmentation des charges de la vie, voilà les résultats imminents du conflit si malheureux, si inopportunistement soulevé!

L'œil le moins expérimenté ou le plus indifférent ne saurait se méprendre à la gravité de leur portée: elles révèlent un état de choses qui ne saurait avoir de durée, que chaque jour de prolongement rend plus intolérable, et que, dans l'intérêt du commerce, du travail et de l'ordre public, il faut se hâter de faire cesser.

Nous n'avons point à rechercher rigoureusement, les causes du différend dont nous souffrons si malheureusement les suites; le commerce calcule et prévoit, plus qu'il ne disserte et n'argumente: il comprend la mesure de confiance et de dignité dont il doit environner le gouvernement national; il s'abstient de porter une critique, au moins superficielle, sur des actes qu'il se plaît à croire avoir été posés à bonne intention et en vue de servir les intérêts du pays.

Mais si le commerce de Liège fait volontiers abnégation du passé en tant qu'il autoriserait la censure, ou qu'il provoquerait le blâme, ce n'est pas pourtant sans y puiser d'utiles enseignements pour l'avenir: c'est bien la moindre des compensations que nous puissions tirer de nos fautes, que d'y chercher le moyen d'être désormais plus circonspects et mieux avisés.

Il faut bien le reconnaître ce qui a fait jusqu'ici le plus sérieusement obstacle au développement du commerce et de la production en Belgique, ce n'est pas seulement l'absence de système, c'est la pluralité, la mobilité, les tâtonnements de tous les modes d'essais qui ont été jusqu'à ce jour successivement pratiqués.

Les premiers tâtonnements de l'action publique, après notre reconnaissance de la loi de 1844, ont été la réorganisation de l'Etat. Nul n'a voulu comprendre que la loi est impuissante à régler les échanges, à étendre ou à modérer la production; et, aux premiers embarras du trop plein, ou devant les alarmes anticipées de la pénurie,

- Les industriels ont demandé au pouvoir des débouchés;
Les négociants, des relations nouvelles et plus étendues;
Les armateurs, des protections spéciales;
Et chaque classe de producteurs ou de commerçants en particulier, des privilèges, des faveurs calculées au maximum des avantages privés, sans s'inquiéter si l'octroi de ces bénéfices était compatible avec les conditions d'équilibre et d'intérêt général.

Le gouvernement dont le devoir est de veiller au bien-être et à la prospérité de la nation, a été entraîné, on le conçoit, à donner plus d'espérance que le cercle de son pouvoir et de son influence ne lui permettait de réaliser; de là ces secours inefficaces, ces tentatives aventurées, ces enquêtes infructueuses, qui ont retardé plutôt que servi le développement de nos affaires commerciales et de notre production manufacturière, en entretenant l'incertitude dans les esprits, et, en jetant par la mobilité et la fréquence de variation des tarifs, des entraves et de la confusion dans les transactions commerciales aussi bien que dans les relations avec l'étranger.

Le gouvernement fécond, où la richesse du sol le dispute à l'abondance des capitaux, où le génie et l'activité de l'habitant répond à l'affluence des richesses; dans un pays placé au centre de l'Europe, assis sur deux mers, entouré de puissants voisins, et qui, par sa situation géographique, les plus considérables du monde, disposé par la nature et par la géographie à former le centre le plus favorable du commerce européen; dans un pays libre, ouvert à toutes les influences étrangères, dégagé d'obligations et de charges coloniales; pouvant puiser à toutes les sources, utiliser tous les éléments, obtenir accès à la plupart des marchés, avoir des justes réciprocités du sien; quel est le système commercial le plus évidemment propre à le servir, à accomplir de si belles destinées, si ce n'est celui qui conviendra le plus largement et avec le plus d'efficacité tous les peuples à concourir à nos approvisionnements, à nos échanges; celui qui encouragera le plus utilement les arrivages sous tous les pavillons, soit qu'ils viennent des possessions d'Outre-Mer, soit qu'ils aient pris leurs sources aux entrepôts d'Europe? Dans la pensée toute nationale de l'industriel belge, n'est-ce pas un grand marché et d'Anvers un centre, une métropole commerciale, qui, à toute la splendeur qu'elle peut atteindre, le commerce et l'industrie belges ont les mêmes vœux, parce qu'ils ont les mêmes besoins.

Le commerce ne peut croître, étendre, activer ses affaires est intéressé à attirer le plus d'approvisionnements et de consignations possible: là est aussi l'intérêt industriel, car plus il y a de matières premières en vente, plus il y a de facilité de choix des matières et de bon marché dans la concurrence des prix.

Il est encore l'intérêt de la consommation qui trop souvent s'efface devant les deux autres, mais qui, tôt ou tard, ramène à sa loi d'équilibre les impôts qui ont déchargé de compter avec elle. La consommation est l'élément des salaires, le tarif du travail; industrie et commerce sont en dépendance. Elle réclame aussi la plus grande liberté dans les voies des approvisionnements: assez peu lui importe que les denrées qu'elle doit arriver à destination par la navigation internationale, soient ou ne soient pas payées plus cher pour le seul avantage de la rétribution de provenance et de les voir venir par tels bâtiments, sous tels pavillons, que par tels autres; et, ici, le manufacturier-consommateur n'a fait dans la condition générale: ce n'est ni le point de départ, ni le point d'arrivée, ni le véhicule qui en a opéré le transport qui importe, mais leur qualité et le prix qui l'on y attache.

Si, pour le commerce de pavillon belge et les relations directes, on les lui fait payer à un taux plus élevé que celui qui pourrait lui offrir la navigation étrangère ou les entrepôts étrangers, ce qui s'est vu, ce qui se voit encore, il est clair qu'on le force à renchérir sa production et que, dès-lors,

on lui enlève ses plus sûrs moyens de concurrence et de succès sur les marchés du dehors.

Pour chercher à pallier les privilèges octroyés à la marine nationale, on a dit qu'en protégeant ses armements et ses courses, on favorisait l'exportation des produits indigènes. Le bon sens vulgaire, quelque peu pratique, sait que ce ne sont pas les moyens de transport, mais le prix, la convenance et la bonne confection des objets fabriqués, qui en font la vogue et en décident l'exportation: le bateau ou la voiture ne manque jamais à l'expédition de la marchandise, quand celle-ci est dans de favorables conditions de placement.

Maintenant, pour réaliser chez nous ce système qui semble indiquer la nature des choses, pour diriger utilement toutes les forces vitales du pays vers la félicité commune, quel expédient plus sage qu'un régime de franchise et de réciprocité, qu'une politique invariable d'égal et d'équitable encouragement pour tous les peuples, comme pour tous les pavillons?

Ce ne sont pas là, on le sait, les idées qui ont prévalu.

Les partisans du privilège, ceux qui prétendant ne pas avoir assez, prennent le surplus sur ceux qui n'ont rien, les bénéficiaires d'une protection qui ne protège personne, qui seulement fait tout payer plus cher, ont entraîné le pouvoir dans une législation étroitement exclusive quant à la marine nationale, inconsidérément hostile et restrictive quant à la navigation étrangère.

Concéder à l'exigence est plutôt le secret d'accroître ses prétentions que celui de les satisfaire.

Avant que le tarif différentiel du 21 juillet 1844 fût soumis à la législation, la marine belge, indépendamment des primes accordées à la construction, des avantages assurés à la pêche, jouissait de l'approvisionnement gratuit du sel, ce qui peut être évalué, à raison de 4 à 5 centimes par 100 kil., à plus de 2 millions par an.

Elle avait, pour l'importation du sucre, une faveur qui ne lui rendait pas moins de frs. 21-20 par tonneau.

Elle obtenait, en outre, un remède de 10 p. c. sur tous les droits de douane, ce qui pouvait produire encore de 8 à 12 ou 15 fr. par tonneau, selon la nature des marchandises et l'importance des chargements.

Les notabilités de la place d'Anvers les plus respectables et les plus expérimentées, affirmaient que la somme de ces avantages était une protection suffisante pour les armements nationaux, que déjà ils avaient acquis la préférence au pavillon belge à la Havane, au Brésil et sur d'autres plages; que tout accroissement de faveur tournerait au détriment du commerce national, serait une charge pour le pays, et une entrave pour la navigation étrangère qui ne manquerait pas d'y répondre par des représailles.

Le commerce de Liège tout entier, confirmant ces sages avertissements, protestait, au nom de l'industrie, contre l'abus que l'on se préparait à faire du système protecteur et contre les préjudices qui devaient inévitablement en résulter, tant pour la production dont ils allaient renchérir les éléments, que pour la consommation sur laquelle retombaient toutes les différences de tarif: malgré tant et de si légitimes remontrances, les droits différentiels furent votés.

Quelle en a été la suite? Le gouvernement ne saurait le méconnaître, cette loi, si péniblement élaborée, dont l'orageuse discussion semblait présager le sort, a été une source d'embarras, de complications, de difficultés, dont on n'est venu à bout qu'à force de dérogations et de dispenses exceptionnelles.

Quelle loi que celle dont l'infraction était constamment nécessaire pour maintenir la paix et la bonne intelligence avec nos alliés! Successivement écartée ou mutilée par tous les arrangements, traités ou conventions que nous avons conclus avec les puissances amies, elle a fini par disparaître, en majeure partie, sous le nombre des exceptions.

Il ne lui restait guère de signification hostile qu'envers la Hollande, et nous venons de voir à qui elle a abouti. Mais écoutons, sur l'influence et les résultats de cette loi, le témoignage de ses juges les plus impartiaux dans le monde, les auteurs mêmes de la loi, les hommes qui ont été les auteurs de son élaboration.

« La cause de l'embarras où nous nous trouvons, c'est la loi du 21 juillet 1844.... Cette loi nous a-t-elle été propice? — A-t-elle servi au développement de nos relations commerciales? — A-t-elle agrandi le marché belge? — A-t-elle fortifié chez nous la spéculation? — A-t-elle attiré dans nos ports plus de navires et de denrées? — A-t-elle enrichi la marine belge? — NON, ELLE N'A RIEN FAIT DE TOUT CELA.... »

« Elle n'a donné l'essor à aucune branche de négoce ou d'industrie, nous ne lui devons pas un seul débouché, que nous n'eussions eu sans elle. Nous défions que l'on nous cite un seul exemple du bien qu'elle a produit, et l'on en citerait vingt du mal qu'elle a fait! »

Cédant à cette logique de faits, pressé par ces raisons concluantes, le commerce d'Anvers, s'adressant au gouvernement, n'hésite pas à lui dire: « Coupez le mal dans sa racine, déclarez nulle et comme non avenue la loi du 21 juillet 1844; ce n'est pas un sacrifice que vous faites, c'est un service que vous rendez au pays, car cette loi est aujourd'hui réprouvée par ceux qui l'ont provoquée aussi bien que par ceux qui l'ont combattue. »

Assurément une législation qui porte de semblables fruits appelle une prompte et salutaire réforme, et nous croyons le gouvernement trop éclairé sur les véritables intérêts du pays, trop attaché à ses conditions de bien-être et de progrès, pour penser qu'il veuille la maintenir, au moment surtout où nos arrangements avec la Hollande peuvent en rendre de nouveau le sacrifice nécessaire.

Avant d'entrer dans les considérations qui appuient et pressent le rétablissement de nos relations avec la Hollande, qu'on nous permette quelques réflexions préliminaires.

Les intérêts qui nous lient à la Hollande ne sont pas de ceux que le temps et les événements font naître, que leur influence peut étendre ou déplacer; ils sont inhérents à la constitution naturelle des deux pays; ils procèdent d'une solidarité de besoins, d'une mutuelle nécessité de services que la force ou la contrainte peuvent seules interrompre.

Nos fleuves nous mènent en Hollande, et l'art s'ingénie à faciliter, à agrandir ces communications vers le débouché que nous a donné la nature.

La Hollande est essentiellement commerciale et maritime.

La Belgique essentiellement industrielle et agricole.

D'un côté sont les moyens qui produisent, de l'autre les moyens qui consomment et qui exportent.

Nous plaçons moyennement en Hollande pour 39 millions de marchandises, dont 28 millions en produits belges.

Selon l'importance comparative des états qui sont en relations avec la Belgique, la Hollande est celui avec lequel nous faisons le plus d'affaires: elle nous prend en valeurs six fois autant que la France.

Une voix quasi-officielle a dit aux chambres que la Hollande nous vendait annuellement pour 8 à 10 millions de plus qu'elle ne nous achetait. Cela n'est pas exact.

Dans les relevés de notre statistique douanière, le prix des matières et denrées qui figurait à l'importation, est exagéré, c'est ce que savent toutes les personnes qui consultent ces documents; c'est ce que chacun peut du reste vérifier.

La moyenne des importations de la Hollande de 1835 à 1839, calculée à ces prix forcés, a été de 29,573,493 fr.

Elles se sont élevées, en 1844, à 33 millions dans le commerce général, mais seulement à 31 millions dans le commerce spécial.

C'était environ 3 p. c. de plus qu'elles n'avaient donné en 1843.

Nos exportations ont été, en moyenne, de 1835 à 39, de 29,791,299 fr. En 1844, elles ont atteint 30 millions, dont 28 en produits nationaux. C'est un accroissement de 1 à 13 pour cent sur l'exercice de 1843.

On voit donc qu'indépendamment de l'exagération des prix aux relevés fiscaux des entrées, l'exportation dépasse encore de plus d'un million les valeurs importées; car il faut prendre ici le chiffre du commerce général, attendu que la Hollande doit payer la marchandise qu'on lui fournit, quelle qu'en soit d'ailleurs l'origine.

Mais d'autres faits viennent corroborer la preuve que nos exportations excèdent toujours les importations, et que, de ce chef, la Hollande est constamment débitrice.

Nous ne fabriquons point de monnaie d'or, nous tirons de la Hollande toute celle que notre circulation exige. Si nous étions réellement débiteurs d'un excédent quelconque de produits importés, cette introduction de l'or accroîtrait évidemment notre dette et rendrait, par les besoins de la liquidation, le papier sur la Hollande recherché, même au-dessus du pair.

Tout le contraire arrive. Depuis nombre d'années, les lettres de change sur la Hollande ne peuvent se négocier qu'à 1/2, 3/4 et souvent à 1 p. c. de perte. Cela prouve assez clairement, ce semble, que, même malgré le renfort que l'or apporte aux importations, celles-ci sont encore assez notablement inférieures à nos exportations pour opérer une dépréciation normale sur le change;

Un témoignage contraire achève d'éclaircir ce fait: nous fournissons la France beaucoup moins qu'elle ne nous prend; ayant par conséquent toujours à remettre, le papier sur ce pays est sans cesse demandé, aussi faut-il le payer au-dessus du pair et avec prime d'avance, pour l'obtenir.

(La suite de demain.)

Theatre-Royal-Français.
Lundi 23 mars 1846. (Représentation n° 126.)
La Part de Diable.
On commencera à SEPT heures.

ANNONCES.
L. VERSCHAFFELT,
FLEURISTE DE GAND,
a l'honneur de prévenir MM. les Amateurs de Fleurs et de Plantes, qu'il arrivera dans le courant de ce mois en cette résidence, avec une magnifique collection de Plantes, environ 300 CAMELIAS en fleurs et boutons, INDICA, RHODODENDRUMS ARBORIA, 200 fleurs pour pleine terre; toutes les nouvelles espèces de ROSES sur tiges et autres; 100 plantes diverses pour pleine terre, VIOLAS, ORCHIDÉES, ANEMONES, ORANGERS, diverses plantes pour serres, 50 divers PELARGONIUMS.
Les jours de l'exposition et de vente seront fixés ultérieurement.

ÉTABLISSEMENT LITHOGRAPHIQUE,
Spuistraat, 385, à La Haye.

CARTES DE VISITE
sont gravées et imprimées dans le plus court délai possible.
En relation avec les meilleures fabriques de carton glacé d'Angleterre et d'Allemagne, le soussigné est en mesure de fournir les Cartes de Visite du format le plus magnifique, à des prix très-modérés, ainsi que tout autre genre d'impression concernant la lithographie, comme CIRCULAIRES, PRIX-COURANTS, FACTURES, LETTRES DE CHANGE, CARTES GÉOGRAPHIQUES et TOPOGRAPHIQUES, ÉTIQUETTES et CARTES D'ADRESSE imprimées en couleur, or, etc.
On trouve au même établissement du papier et de l'encre préparés pour les lithographes.
B. SPANIEL,
graveur lithographe, breveté de S. M. le Roi des Pays-Bas.

A VENDRE
Un très-beau Tableau, ancien, représentant la Sainte Famille, grandeur naturelle (4 figures).
On peut l'examiner à toute heure de la journée, Peenestraat, n° 175, La Haye.

Table with columns: SOUVS, COUVERT, PAYS-BAS, RUSSIE, ESPAGNE, AUTRICHE, FRANCE, POLOGNE, BRÉSIL, PORTUGAL. It lists various financial and trade statistics for different countries.

Bourse d'Anvers du 20 Mars.
Bourse de Londres du 18 Mars.
3 1/2 Cons. 95 1/2; 2 1/2 id. 59 1/2; 4 1/2 id. 94 1/2; 25 1/2; — 3 1/2 86 1/2; — Portug. 56; — Russes 109.

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Libraire.

JOURNAL DE LA HAYE

DU DIMANCHE.

SCIENCES, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES, LITTÉRATURE ET MODÈS.

ARTISTES CÉLÈBRES DE L'ALLEMAGNE. 1)

L. DANNECKER.

De retour dans sa ville natale, Dannecker fut nommé professeur des arts plastiques par le duc, son protecteur, et il épousa bientôt Henriette Rapp, la sœur de l'architecte et conseiller aulique intime de Rapp, avec laquelle il vécut heureux jusqu'à sa mort. Pendant les cinq ans qui suivirent son retour de Rome, il consacra la plus grande partie de son temps à former des élèves, se bornant à faire des modèles, des esquisses et quelques statuettes, dont les deux groupes qui furent le plus admirés sont ses deux *Prêtresses* et son *Alexandre le Grand appuyant son cachet sur la bouche de Parménion*. Ce n'est qu'après 1797 qu'il commença, pour l'achever en 1804, l'œuvre qui fonda sa célébrité et rendit son nom populaire. C'est la statue de l'*Amitié* pleurant sur un cercueil en marbre, qui fut commandée par son prince, alors électeur, et était destinée au mausolée du comte de Zeppelin.

Il semble que ce travail ait aiguillonné sa fécondité jusqu'à la fin de sa vie. De bustes sortirent de son atelier et furent envoyés sous les membres de la famille du prince. Les personnes de la cour voulaient avoir leur portrait sculpté par les mains de l'artiste qui savait, avec tant de délicatesse et de fermeté, saisir l'individualité de la physiologie ; l'électeur, ainsi que le roi de Bavière, alors prince royal, profitèrent de ce talent pour transmettre à la postérité les traits de Schiller, de Lavater et de Gluck. Dannecker se plaisait beaucoup dans ces travaux, au point qu'il reproduisit plusieurs fois la statue de Schiller, son ami, dont une copie resta longtemps l'ornement de son atelier. Dannecker montra, dans une autre occasion, que son cœur était fidèle et reconnaissant. Le prince artiste par excellence, Louis de Bavière, l'appela, comme le sculpteur le plus célèbre d'alors, pour le mettre à la tête de son Académie, et en lui proposant des appointements bien supérieurs aux 7,500 florins qu'il avait alors en Wurtemberg. Dannecker refusa cette offre si noble et si fortunée, et à sa réputation, pour ne point quitter son premier bien.

C'est à Dannecker que les étrangers connaissent le plus est son groupe *Ariane sur le navire*. Ce groupe fut commencé en 1809, terminé en 1816 et vendu au banquier Bethmann de Francfort-sur-Mein, on dit pour 28,000 florins. L'étranger qui s'arrête dans cette ville ne doit pas manquer d'aller visiter le musée de Bethmann, libéralement ouvert aux voyageurs amis des arts. En entrant dans le pavillon, situé dans un beau jardin qui contient cette petite mais excellente collection, le gardien vous conduit à gauche, dans la pièce où Ariane règne seule. Des rideaux rouges modèrent la lumière et jettent un reflet ardent sur le groupe. Ariane, nue, est assise sur une énorme panthère dont elle caresse la tête avec la main droite ; sa main gauche retombe avec nonchalance. Son visage est tourné vers le ciel, son attitude pleine de grâce et d'abandon. Ce n'est plus l'amante délaissée de Thésée, c'est la fière, l'heureuse fiancée du dieu qui inspire la joie et l'ivresse. Le visiteur s'arrache à regret

1) Voir notre numéro du 15 mars.

de la contemplation de ce chef-d'œuvre de la statuaire moderne, et nous avons connu un artiste qui y passait des journées entières. Nouveau Pygmalion, il n'avait qu'une douleur au monde, c'était de ne pouvoir donner la vie au marbre divin en le magnétisant du feu de son enthousiasme.

Nous passerons sous silence plusieurs productions remarquables de Dannecker, pour arriver à son ouvrage qui lui a coûté le plus d'étude, et que, semblable au patriarche de la Bible, il aimait comme son dernier né, le fruit de sa vieillesse. Nous voulons parler du Christ qu'il exécuta pour expier la faute qu'il croyait avoir commise en sculptant des sujets païens. Un rêve qui se répéta trois fois en fut la cause. Voici comment il parlait lui-même à un ami de cette œuvre préférée :

« Le Rédempteur de l'Évangile est un homme faible, débile, qui succombe sous la croix, et qui ne se distingue ni par cette énergie physique des demi-dieux anciens, ni par cette grâce exquise des proportions que l'on nomme beauté, et qui éveillent les pensées sensuelles. Comment donc prêter de la grandeur à ce fils de Dieu caché sous une forme vulgaire ? comment l'admirer, et le confondre avec les héros et les héros païens ? comment reproduire cette gloire céleste dont les païens se servaient comme d'un moyen de faire jaillir du marbre une grandeur abstraite, de donner à l'humilité et la faiblesse un caractère élevé et surnaturel. Je sentis toutes ces difficultés.... J'ai donné au Christ une extrême délicatesse de forme, une attitude penchée et mélancolique. J'ai placé une de ses mains sur son cœur, et l'autre reste étendue comme celle de l'orateur qui s'adresse à la foule ! »

Dannecker exécuta son Christ, la Bible sous les yeux. Il lisait et notait avec soin chaque verset qui pouvait l'éclairer sur les traits du Rédempteur. Il travailla longtemps avant d'être satisfait de son modèle, et le traduisant en marbre il changea encore plusieurs détails. Lorsqu'il eut terminé son œuvre, il la soumit à une épreuve qui peignit bien la simplicité évangélique de son âme. Il prit un enfant de sept ans par la main et le conduisit devant la statue.

« C'est Notre Seigneur ! » s'écria aussitôt l'enfant en s'agenouillant et joignant ses petits mains.

Dannecker sentit une larme de joie mouiller sa paupière. Pétrarque au Capitole n'était pas plus triomphant que lui.

Commencé en 1816, ce chef-d'œuvre fut terminé en 1824, et l'impératrice Marie Feodorowna l'acheta pour en faire présent à son fils Alexandre. A dater de cette époque Dannecker ne sculpta plus que des sujets religieux, entre autres un saint Jean l'évangéliste de sept pieds de hauteur ; il partageait son temps entre ses travaux, la lecture de la Bible et des œuvres de piété. A mesure qu'il avançait en âge, son esprit, qui n'avait jamais brillé par l'énergie, s'affaiblit peu à peu ; il retomba dans l'enfance. Il eut des moments où, par éclairs, toutes ses facultés retrouvaient leur éclat ; mais la débilité de sa constitution, jointe à une vieillesse prolongée, l'empêcha de se livrer à aucun travail.

Dannecker fut un des hommes les plus doux et les plus probes qui aient existé. Lorsque la mort le frappa, il fut regretté universellement. Il cultiva l'art par vocation et non pour un but d'ambition. Ami constant et dévoué, il eut le

bonheur d'être admis à l'intimité de cette trinité glorieuse qui immortalise l'Allemagne moderne, Schiller, Goëthe et Herder ; il dut sans doute au contact de leurs idées ce poétique mysticisme qui conduisit ces robustes intelligences aux sommités de la philosophie, mais où l'âme tendre et impressionnable de l'artiste puise la foi et la religion.

(La suite prochainement.)

Une fort belle lithographie, due au crayon de M. Danzats et publiée récemment à Paris, représente le château de Wartburg, auquel se rattache entre autres souvenirs le nom de Luther. Ce remarquable édifice mérite une mention détaillée.

Le château de Wartburg fut commencé vers 1050 par Ludwig II, landgrave de Thuringe, en même temps qu'il faisait reconstruire la ville d'Eisenach, qui est située au bas de la montagne sur laquelle se dresse le château. La ville avait été détruite dans des excursions de peuples barbares, sans doute les Hongrois. Le landgrave n'épargna rien pour rendre le château de Wartburg un des plus magnifiques châteaux de la Thuringe : les sculptures le couvrent en son entier. Le bâtiment septentrional du château a subi beaucoup de modifications ; ainsi il est probable qu'il avait autrefois un étage de plus. On le nommait autrefois la Maison des Chevaliers, parce qu'il avait été longtemps une résidence des princes. Il est habité aujourd'hui par l'intendant du château, qui se charge de jouer le rôle de cicérone auprès des étrangers. De la Maison des Chevaliers on arrive à la tranchée de l'est qui servait autrefois à l'observation et à la défense. A cette tranchée se relie le principal corps des bâtiments. Bien que les deux principaux bâtiments se touchent, ils se distinguent par une construction différente. Le premier était construit en bois, et fut détruit par la foudre en 1317 ; la tour la plus importante (celle du milieu) était adossée à ce bâtiment. Le second bâtiment était la demeure des landgraves, et on y montre encore leur chambre favorite. Au-dessus de cette chambre se trouve celle des chevaliers, qui devait être plus vaste encore autrefois ; elle a aujourd'hui cent vingt pieds de long et trente-trois de large. Non loin de cette salle se trouve une petite chapelle ; et l'on remarque encore de nombreux corridors et des caves secrètes qui devaient servir de prisons ou de cachettes. Le Wartburg est fécond en souvenirs. C'est là qu'eut lieu, sous le règne du landgrave Hermann I, ce concours de ménestrels, où le vaincu devait avoir la tête tranchée. Il existe encore dans la vieille Maison des Chevaliers la chambre qu'habitait Luther, sous le nom de *Juncker Jung* (jeune chevalier.) On dit qu'il y a beaucoup souffert par la malice d'un démon qui lui mangeait ses noisettes ; mais on peut croire que les chats, les rats et les souris étaient ce lutin incommode. On sait l'anecdote de l'encrier que Luther jeta contre le mur pour frapper le malin esprit qui le tourmentait. Tous les gardiens du château, même autrefois Antoine Focke, bien qu'il fût catholique, ont eu soin de conserver la tache d'encre intacte. Depuis quelque temps on a fait effort pour rétablir le château dans sa situation primitive, ainsi que la chambre occupée par Luther. On y a placé le buste du réformateur, exécuté par Schadow, à Berlin ; on y a placé la table que la famille de Luther possédait à Meissen, et le meuble de la chambre, qui est une véritable merveille. On a aussi rétabli la vertebrale d'une balustrade, que des plaisants ont surnommée le tabouret de Luther.

On remarquait autrefois, au-dessus de l'entrée de cette chambre, une inscription en vers latins dont firent encore mention Juncker et Seckendorf. On la voit maintenant traduite en allemand :

- « C'est ici que jadis Luther, le grand homme allemand,
- » Lorsqu'il échappait à Worms aux dangers menaçants,
- » Trouva un asile protecteur, et fut enlevé afin d'échapper
- » A la poursuite du pape, à la colère de l'empereur,
- » Jusqu'à ce que la rage de Carlstadt, qui passait les limites,
- » Le rappelât en Saxe, pour qu'il se mit à la tête du troupeau.
- » Quoique l'habitation fut mauvaise, regarde-la comme un témoignage,
- » Car elle a de la valeur à cause de lui ; considère-la donc en ami,
- » avec joie. »

Ce château a été visité récemment par la reine d'Angleterre dans son dernier voyage.

THÉÂTRE ROYAL-FRANÇAIS.

ESPERÉ de ne plus trouver à glaner la moindre petite fleur de critique dans un champ devenu stérile, fatigué de suivre toujours le même sentier battu, en un mot mécontent d'un répertoire usé jusqu'à la corde et du peu de ressources qu'il offrait à notre imagination émoussée, nous nous préparions, dans un accès de sombre humeur et prenant en mains les intérêts du public, à écrire une philippique, une catilinaire vigoureuse, un *Quousque tandem abutere patientiâ nostrâ* contre l'inaction

de l'administration du théâtre; nous étions même en proie à un beau mouvement de colère, et l'indignation allait écrire notre article. Mais fort heureusement nous nous sommes rappelés, lorsqu'il en était temps encore, certain précepte d'un philosophe de l'antiquité. Quand nous avons senti que le critique s'échauffait, que la chaleur du sang lui montait au cerveau, nous nous sommes mis à réciter les vingt-quatre lettres de l'alphabet grec; notre sang s'est calmé, notre sombre humeur s'est apaisée, et plus calme, plus maître de nous-même, la réflexion nous a conseillé d'aller aux renseignements. Nous avons compris qu'avant tout il était rationnel de nous informer de la cause du mal, et si ce n'était pas quelque maligne influence, jalouse des plaisirs du public, qui contrariait, dérangeait la marche du répertoire; et, qui plus est, arrêtait la représentation des ouvrages nouveaux mis depuis quelque temps à l'étude. Bien nous en a pris, et remercions le philosophe grec et son alphabet qui nous ont empêché d'être injuste. Quand au printemps anticipé dont l'haleine caressante faisait depuis quelques jours fleurir nos péchers et reverdir nos jardins, à un coup de vent d'ouest, une froide bise qui a couvert de neige la robe verdoyante de nos jardins, faut-il s'étonner que la santé de nos artistes n'ait pas été assez robuste pour résister à ces brusques et fâcheuses variations atmosphériques? Or, voici ce que nous avons appris. Après l'indisposition de Mme Hillen est venue celle d'Allard; à peine celui-ci nous était-il rendu avec toute la puissance de son *ut* de poitrine, que notre baryton Lórezzo, vivement pris à la gorge, fit une retraite forcée; depuis quelques jours il garde la chambre; et Mlle Edith, notre gracieuse ingénue, n'a pas non plus été épargnée. Pour rendre le désarroi plus complet et jouer pièce au régisseur, la même maligne influence qui prenait les uns à la gorge, a pris cet autre par la jambe. Lucien Clair pourrait chanter si l'on voulait, tant il a de bonne volonté, mais il ne saurait danser aujourd'hui. Ainsi l'opéra, la comédie, la danse sont tour à tour arrêtés dans leur marche. En cette occurrence que peut faire le régisseur accablé à la fois de tant d'infortunés? Le répertoire ne va plus que d'un pied boîteux, et qui plus est, les études sont entravées. Tous les malheurs que nous annonçons là ne sont pas des on-dit, ce sont des faits avérés, confirmés par l'avis suivant qui nous a été adressé et que nous nous empressons de reproduire sur la demande qui nous en a été faite.

« L'administration du Théâtre-Royal-Français croit de son devoir d'informer le public que les nombreuses indispositions des principaux artistes ont successivement arrêté depuis quelque temps la marche du répertoire et retardé la représentation des nouvelles qui sont à l'étude, à leur terme, et que M. M. les habitués du spectacle ne verront dans cet avis que le désir qui l'anime de se justifier d'une inaction involontaire. »

A notre tour il ne nous reste plus qu'à former des vœux pour que les artistes qu'une indisposition éloigne de la scène, soient promptement rendus aux applaudissements du public ; — que les tribulations du régisseur arrivent enfin à leur terme ; — et qu'un surcroît de zèle enrichisse le répertoire des pièces nouvelles qui lui manquent et des anciens ouvrages depuis trop longtemps mis à l'écart, faute d'une troupe complète pour les remettre convenablement à la scène ! Qu'il en soit ainsi ! et tout ira bien.

Théâtre-Français d'Amsterdam. — On a bien raison de dire que le théâtre vit de contrastes. La grande Mlle Grandis partie, voici venir la petite Mlle Anais. Bien que comédienne distinguée, cette actrice ne plaît que par une jolie diction et quelques inflexions que l'observateur attentif peut bien ne pas trouver naturelles. Mlle de Belle-Isle, les *Enfants d'Edouard* et *le Secret du Ménage* sont les ouvrages dans lesquels nous avons vu cette actrice. Le souvenir du rôle de Mlle de Belle-Isle si suavement créé par Mlle Mars et repris depuis, non sans succès, par la belle fugitive du Théâtre-Français, Mlle Plessy, nous a peut-être laissé par trop exigeant. Mais aussi c'est qu'il y avait dans ces deux grands talents ce qui manque complètement à Mlle Anais : la chaleur, la sensibilité d'âme qui doit provoquer chez le spectateur la sympathie, l'enthousiasme, les larmes. Ainsi la scène du troisième acte avec Richelieu et celle du cinquième acte avec d'Aubigny n'ont presque pas produit d'effet ; mais nous le répétons, une diction correcte, une mise distinguée, un vernis de bonne

— C'est bien simple, répondit le spéculateur, vous mariez votre fille et vous lui donnez un million. Moi, je vous propose de l'épouser en me contentant de la moitié de cette dot. Vous y gagnez cinq cent mille francs, et moi aussi.

NOUVEAU MYSTÈRE DE PARIS.

UN journal de Paris, le *Courier Français*, raconte le fait suivant dont nous lui laissons la responsabilité.

Voici une histoire, sombre comme un roman d'Anne Radcliff, et qui promet de bien vives émotions à la littérature des tribunaux. Le faubourg Saint-Germain en est épouvanté.

Il y a trois mois environ, vers la fin de décembre, le docteur Huberti rentrait chez lui à onze heures du soir ; il allait frapper à sa porte, et soulevait le marteau quand tout d'un coup un bras vigoureux arrêta le sien, et en même temps trois hommes masqués l'entourent. — La rue était déserte; le docteur n'avait pas d'armes et sans songer à une résistance inutile il se préparait à échapper de bonne grâce aux dépens de sa bourse, aux trois bandits auxquels il avait à faire, quand celui qui lui tenait le bras lui dit fort poliment : — Monsieur est-ce que vous êtes le docteur Huberti ?

— Il paraît que vous me connaissez, répondit le docteur, alors, prenez ma bourse et ma montre, laissez-moi rentrer chez moi et faites un autre métier.

— Monsieur, dit l'homme avec hauteur, nous ne sommes pas des voleurs, nous sommes des gens qui viennent vous demander un service.

— L'heure est singulièrement choisie.

— Toute heure est bonne à un chirurgien aussi habile que vous pour faire une opération.

— Plait-il ? fit le docteur qui, tant soit peu rassuré, regarda plus attentivement ses trois clients, et s'aperçut qu'ils étaient vêtus beaucoup plutôt en danseurs qui vont au bal, qu'en voleurs de grand chemin.

— Nous vous prions, docteur, ajouta l'inconnu, de nous suivre de suite.

— Laissez-moi le temps de prévenir ma femme.

— C'est inutile... vous avez votre trousse sur vous, c'est tout ce qu'il faut... Seulement vous nous permettrez de vous bander les yeux.

— Mais, monsieur...

— Moins de mots et partons vite, dit l'un des inconnus. — Et aussitôt, à un coup de sifflet donné, une berline débusqua d'une petite rue voisine; les trois hommes, entraînant le docteur avec eux montèrent, et la voiture roula au grand galop des chevaux.

M. Huberti ne songea point à une résistance inutile et se résigna à la mystérieuse violence qui lui était faite. Pendant deux heures pas un mot ne fut échangé entre lui et ses compagnons de voyage, qui se parlèrent entre eux en une langue que le docteur ne comprit pas.

Tout à coup la voiture roula sous une voûte pendant quelques instants, — le bruit d'une grille qu'on ouvrait se fit entendre — et la voiture s'arrêta.

L'on ouvrit la portière.

Eh bien ? demanda l'un des hommes.

— Il est là, répondit un des hommes de la voiture, et, prenant le docteur par la main, il l'aida à descendre. Ensuite on le fit monter plusieurs marches. — A l'air vif qui le frappa, M. Huberti reconnut qu'il était sur l'escalier d'un perron extérieur; puis une porte s'ouvrit, et le docteur comprit qu'il traversait une grande pièce dallée, un vestibule peut-être, et à la suite plusieurs appartements couverts de tapis épais.

Enfin le guide de M. Huberti s'arrêta et lui dit : — Docteur, nous sommes arrivés, défaites votre bandeau.

M. Huberti, chez lequel une curiosité inquiète et une appréhension indéfinissable avaient remplacé la terreur, obéit, et se trouva dans une petite chambre décorée avec un luxe remarquable et à demi-éclairée par la lueur d'une lampe d'albâtre suspendue au plafond. D'ailleurs les rideaux des fenêtres étaient hermétiquement fermés, aussi bien que ceux d'une alcôve qui occupait le fond de la pièce.

Dans cette chambre, le docteur se trouva seul avec celui des trois inconnus qui l'avait arrêté. — C'était un homme d'une taille élevée, d'un aspect imposant et vêtu avec une recherche toute aristocratique. Son œil noir brillait à travers le demi-masque qui couvrait le haut de son visage, et un frémissement nerveux agitait ses lèvres découvertes, et la barbe épaisse qui encadrait le bas de sa figure.

— Docteur, dit l'homme masqué d'une voix brève et saccadée, préparez vos outils... Vous avez une amputation à faire.

Où est le malade, demanda M. Huberti.

— Ce disant, le docteur se tourna vers l'alcôve et fit un pas. Les rideaux s'agitèrent légèrement, et un soupir étouffé se fit entendre.

— Préparez donc vos outils, monsieur, dit convulsivement l'homme masqué.

— Mais, répéta M. Huberti, il importe que je voie le malade.

— Vous ne verrez, s'écria l'homme, que la main que vous allez couper.

Alors M. Huberti croisa les bras, et regardant fixement son interlocuteur, il lui dit : — Monsieur, on a employé la violence pour me conduire ici; si cependant il est vrai que quelqu'un ait besoin des services de mon art, sans m'inquiéter de vos secrets, oubliant comment j'ai été amené, je ferai mon devoir de médecin, mais si vous voulez commettre un crime vous avez pu me forcer à vous suivre... vous ne me forcerez pas à être votre complice.

— Rassurez-vous, Monsieur, répondit amèrement l'inconnu, il n'y a point de crime dans tout ceci, et prenant le docteur par le bras, il s'approcha de l'alcôve, puis lui montrant une main qui sortit d'entre les rideaux : — c'est cette main que vous allez couper.

Le docteur prit dans la sienne cette main dont il sentit les doigts frémir à son contact. C'était une main de femme, petite, admirablement modelée, et dont un magnifique rubis entouré de diamants faisait encore ressortir la blancheur. — Mais, s'écria le docteur, rien ne nécessite l'amputation, monsieur, rien...

— Et moi je vous dis, s'écria l'inconnu d'une voix fulminante, que si le chirurgien me refuse... je vais faire son office moi-même... et saisissant alors une hache qui était au pied du lit, il plaça ensuite la main sur la table de nuit et se disposa à la trancher...

Le docteur le retint.

— Faites donc votre métier, docteur, dit l'homme.

— Mais c'est une chose atroce, s'écria le pauvre Huberti!

— Que vous importe! il faut que cela soit ainsi... Je le veux... et madame... le veut aussi... S'il faut qu'elle-même vous en prie, elle va le faire... allons, priez le docteur, madame, de vous rendre ce service.

M. Huberti, pâle, éperdu, se sentait défaillir; une voix à demi éteinte sortit de l'alcôve, et dit avec un indéfinissable accent de désespoir et de résignation :

— Monsieur... puisque vous êtes chirurgien... oui je vous en supplie... que ce soit vous... et que ce ne soit pas... ô vous! vous! par pitié!

— Allons, docteur, dit l'homme, vous ou moi.

La résolution de son terrible interlocuteur était si effrayante et si implacable, la prière de la pauvre femme si poignante et désespérée, que le docteur comprit que l'humanité même lui commandait d'obéir à sa victime.

Il prit ses outils, implora d'un dernier regard l'inconnu qui, pour toute réponse, lui montra l'alcôve; et le cœur brisé, la sueur au front, appelant à lui toute son énergie, il approcha le fer du poignet. — Deux fois son bras trembla, — puis enfin le sang jaillit; un cri partit de l'alcôve, et au cri succéda un silence de mort. — L'inconnu se tint debout et impassible, — l'on n'entendit plus que le bruit de l'horrible coupe. Bientôt le fer et la main tombèrent en même temps. — Le docteur était livide... il regardait l'inconnu avec des yeux hagards. Celui-ci se baissa, prit la main, retira la bague du doigt, et la présentant au docteur : — Prenez, dit-il, docteur; c'est un souvenir; personne ne vous le redemandera... — Puis il ajouta à haute voix : — C'est fait!

Aussitôt les deux autres hommes masqués entrèrent, bandèrent de nouveau les yeux du docteur et l'emmenèrent. La même voiture qui l'avait conduit le déposa devant sa porte. — Le docteur rejeta son bandeau, et le regardant, la voiture avait disparu dans l'ombre. Il était cinq heures.

Depuis trois mois, c'est en vain que M. Huberti avait épuisé tous les moyens de découvrir le mystère de cette terrible aventure. Sans la bague, irrécusable preuve de la réalité de ses souvenirs, il aurait cru avoir été le jouet d'une hallucination. Cependant espérant que cette bague même, seul indice qu'il eût conservé de la nuit terrible, amènerait tôt ou tard quelque révélation, il avait pris l'habitude de la porter suspendue à la chaînette de sa montre.

Avant-hier le docteur est invité au bal que la comtesse de P... donnait dans son hôtel de la rue de Valenciennes. Toute l'élite de la fashion blasonnée s'y pressait, les plus grands noms de France coudoyaient les plus illustres quartiers de la diplomatie allemande. L'on remarquait beaucoup, depuis le commencement de la soirée, un jeune homme à la figure pâle, à l'œil mélancolique qui parcourait de temps à autre les salons avec anxiété et puis revenait tristement s'isoler de la foule.

Il arriva que ce jeune homme se trouva un instant en face de M. Huberti. Ses yeux qui s'étaient arrêtés sur lui machinalement ne le quittèrent bientôt plus; puis se fixèrent sur la bague qui brillait au dessous de son gilet.

Tout à coup le jeune homme se retourna brusquement un groupe qui le séparait du docteur; il vint droit à M. Huberti, et le coudoya brutalement et avec affectation. — Le docteur se plaignit poliment. — Pour toute réponse le jeune homme le souffleta.

On juge l'éclat terrible qu'a produit une pareille scène. — Demain le docteur et son agresseur se battent. Il n'y a point d'indiscrétion à parler de ce fait que tout Paris connaît. A l'heure où la police lira ce feuilleton le duel aura eu lieu, et très probablement les explications qu'il aura amenées jetront enfin le jour sur quelque mystérieux quiproquo, et sur la triste histoire dont le docteur Huberti a été l'un des acteurs.